

## Église réformée vaudoise

## Les trois seuls candidats au Conseil synodal seront-ils élus d'office?

**À la suite des démissions, l'Exécutif de l'EERV doit compléter son équipe pour terminer la législature. Les élections du 10 mars n'intéressent que trois candidats.**

**Lucas Vuilleumier**  
Protestinfeo

Deux laïcs et une pasteure sont sur les rangs pour entrer au Conseil synodal (Exécutif) de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV). Les élections, prévues pour le 10 mars, sont censées trouver des remplaçants aux trois récents démissionnaires - dont la présidente de l'EERV. Trois candidats, trois postes. Ces personnes seront-elles donc nommées d'office?

«À moins que quelqu'un ne s'élève, en plein synode, pour recommander de ne pas élire l'un ou l'autre de ces candidats - même s'il n'y a aucune raison de le faire -, il n'est techniquement pas possible de les désavouer», commente Jean-Baptiste Lipp, conseiller synodal démissionnaire. En effet, sans majorité absolue au premier tour, une seule voix suffirait à chaque candidat pour être élu au second.

#### Situation «problématique»

Une situation problématique, selon Olivier Leuenberger, ancien président du Synode (Législatif) et actuel président de la commission des finances de l'EERV: «J'espère qu'un candidat n'obtenant que très peu de voix au premier tour aurait la décence de se retirer par lui-même.»

Selon Sylvie Arnaud, actuelle présidente du Synode, «il n'est pas nouveau que des candidats

### Les trois candidats

#### Laurence Bohnenblust-Pidoux

**Naissance** 1<sup>er</sup> octobre 1965.  
**Profession** Coordinatrice Enfance et Familles au sein de l'EERV depuis 2014.  
**Études** Master en théologie de l'Université de Lausanne obtenu en 1990 et études sociales et pédagogiques, section éducations spécialisées.  
**Lien avec l'Église** Consécration au ministère pastoral en 2003, active dans les paroisses de Sauteruz (2001-2013) et de Cossonay-Grancy (2013-2018).



**Motivations** «Le protestantisme, en Suisse et en Europe, vit actuellement une crise existentielle. Pourtant il garde son potentiel et peut apporter une plus-value dans notre société elle-même en forte évolution. Je crois donc que l'Église, qu'on a héritée du passé, nous est prêtée par nos enfants. Et il convient d'adapter ses trésors pour qu'elle devienne une perspective cré- dible de leur futur. Je souhaite

soutenir le renouvellement nécessaire de l'Église, en veillant au bien de ce qui existe tout en permettant au plus grand nombre d'avoir un lien avec l'Évangile.»

**Mesure phare** «Dans le but de soutenir les bénévoles et professionnels, mettre en œuvre une dynamique les réunissant en équipes afin de valoriser l'aspect communautaire et les engagements de chacun.»

#### Andrea Coduri

**Naissance** 16 juillet 1989.  
**Profession** Animatrice (sic) jeunesse au sein de l'EERV (région Morges-Aubonne) et coresponsable du Groupe Église inclusive depuis 2018, après des années passées dans le domaine du travail social.  
**Études** Bachelor en psychologie à l'Université de Lausanne obtenu en 2013. Master en sciences sociales et études de genre à l'Université de Lausanne obtenu en 2016.



**Lien avec l'Église** Baptême dans l'Église catholique à sa naissance. Fréquente depuis 2016 l'Antenne LGBTI de l'Église protestante de Genève et choisit de travailler dans le milieu réformé. Se convertit au protestantisme en 2018 dans le canton de Vaud.

**Motivations** «C'était un peu un appel que j'ai reçu... J'ai vu le poste et je me suis dit que ce serait génial d'aller au Conseil synodal, d'être en contact avec les instances décisionnelles, le Synode,

les paroisses, les régions et l'État de Vaud. Il y a quelque chose d'important à faire pour le futur de l'Église, et c'est là que je souhaite mettre mon énergie désormais. Sans expérience de management, j'ai des valeurs et des idées et je lutte pour que l'éthique chrétienne revienne au centre de la société.»

**Mesure phare** «Mon rêve est de favoriser les projets pionniers qui amènent plein de gens à s'intéresser aux questions de spiritualité et d'éthique.»

#### Myriam Zürcher

**Naissance** 24 mai 1972.  
**Profession** Cofondatrice et directrice de l'entreprise de charpenterie Atelier Z Sàrl à Cottens, avec son mari. Entreprise remise à deux collaborateurs en janvier 2023.  
**Études** CFC d'employée de commerce obtenu en 1990 et diplôme en économie d'entreprise obtenu en 1995.  
**Lien avec l'Église** Conseillère paroissiale de 2009 à 2021 (trésorière puis présidente) au sein de la paroisse du pied du Jura.



«Je suis convaincue que l'Église a toute sa place dans notre société.»

**Motivations** «Je suis convaincue que l'Église a toute sa place dans notre société. Ce qui motive ma candidature est de constater que les difficultés qu'elle traverse actuellement ne sont pas liées à des personnes mais avant tout à une structure qui n'est plus adaptée.»

**Mesure phare** «Je souhaite m'engager pour que la réforme en préparation sur la gouvernance aboutisse, à court terme, à des décisions importantes, éclairées et courageuses.»

«À moins que quelqu'un ne s'élève contre, en plein synode, il n'est techniquement pas possible de les désavouer.»

**Jean-Baptiste Lipp**,  
conseiller synodal  
démissionnaire

se fassent élire en deux tours. Mais cela arrive généralement quand il y a pléthore de candidats pour une place. Si cela devait s'avérer nécessaire en mars, il conviendrait à la personne qui n'a pas la majorité absolue d'examiner personnellement la pertinence de se présenter au second tour.»

Et si Olivier Leuenberger dit regretter l'ancien système de vote, où les délégués synodaux étaient appelés à «voter pour ou contre un candidat», il rappelle toutefois qu'un candidat «peut se présenter au dernier moment, notamment s'il pense pouvoir être un rempart à une candidature inadéquante».

#### Un poste qui fait peur

Le Conseil synodal accuserait-il une crise des vocations? Selon Jean-Baptiste Lipp, cela ne fait pas de doute. «Je pense que l'on se rend compte que la tâche est difficile et de plus en plus exigeante», analyse-t-il. Il ajoute que, dans le cas des ministres, «l'appartenance à l'institution ne constitue pas ipso facto une formation pour assurer un poste à l'Exécutif». Sylvie Arnaud, quant à elle, estime qu'«un poste en cours de législation peut également faire peur, car il y aura moins de souplesse au sein du collège, la moitié des dicastères étant déjà attribués». Ce que confirme Olivier Leuenberger, pour qui «des candidats se réservent sans doute pour la législation 2024-2029».

## Mignon petit, le chat hybride se mue en tigre à l'âge adulte

### Espèces à la mode

**La Protection suisse des animaux veut freiner l'essor - qu'elle juge préoccupant - du commerce des chats hybrides. Dans le canton, la SVPA n'est pas inquiète.**

Avec leur petite tête mignonne, leurs grands yeux clairs et leur robe léopard, les chats de race Bengale ou Savannah s'arrachent. Cette mode inquiète la Protection suisse des animaux (PSA), qui s'en explique dans un communiqué de presse.

Issus de l'accouplement - souvent forcé - entre chats domestiques et espèces sauvages, les hybrides seraient recherchés pour leur aspect exotique. PSA explique comment la femelle - domestique pour une meilleure coopération - est rudoyée durant le coït, le mâle sauvage ayant des mœurs bestiales. Les complications sont aussi fréquentes durant la grossesse et au moment de la naissance.

La faïtière décrit les difficultés auxquelles les propriétaires de ces animaux font face: une fois le



Le Bengale est issu d'un croisement entre un chat domestique et un chat léopard du Bengale.

stade chaton dépassé, le fauve sent trop à l'étroit dans un logement. Lorsqu'il sort, sa grande habileté à chasser et se battre constituent de sérieuses menaces pour la faune indigène et les autres matous.

#### La part sauvage

Au cours des quatre dernières années, la population de ces félins hybrides aurait doublé. Près de 12'500 chats de race Bengale seraient actuellement enregistrés en Suisse (sur plus de 1,8 million de félins). Il s'agirait d'une des races les plus fréquemment détenues dans le pays, selon la PSA.

«Accoupler un chat domestique avec un chat sauvage est interdit en Suisse, rappelle le communiqué. Les descendants d'accouplements dans lesquels un parent ou un grand-parent est un chat sauvage, ainsi que les animaux dont la composante sauvage représente au moins 50% sont considérés comme des animaux sauvages en vertu de la loi sur la protection des animaux. Leur détention est soumise à autorisation.»

Mais les chats de race Bengale ou Savannah qui vivent en Suisse

proviennent la plupart du temps d'élevages étrangers, et leur part sauvage est rarement connue. Pour protéger ces animaux et éviter leur prolifération, la faïtière «estime qu'il faut renforcer les obligations en matière d'élevage et de détention».

#### Pas une préoccupation en terre vaudoise

Dans le canton, la Société vaudoise pour la protection des animaux ne constate pas l'essor qui préoccupe la PSA. «Nous ne recevons pas de chats hybrides de type Bengale ou Savannah, explique Stéphane Crausaz, porte-parole de la SVPA. Ou du moins pas encore.»

Le porte-parole observe surtout que ces chats sont vendus à prix d'or sur internet. «C'est à mon sens pour cela que nous n'en recevons pas au refuge: il semble simple de poster une annonce sur Facebook pour se débarrasser d'un félin ingérable.» Stéphane Crausaz reste prudent: «L'essor des races hybrides est problématique aux États-Unis. Et comme nous avons toujours un peu de retard sur les tendances...»

**Catherine Cochard**